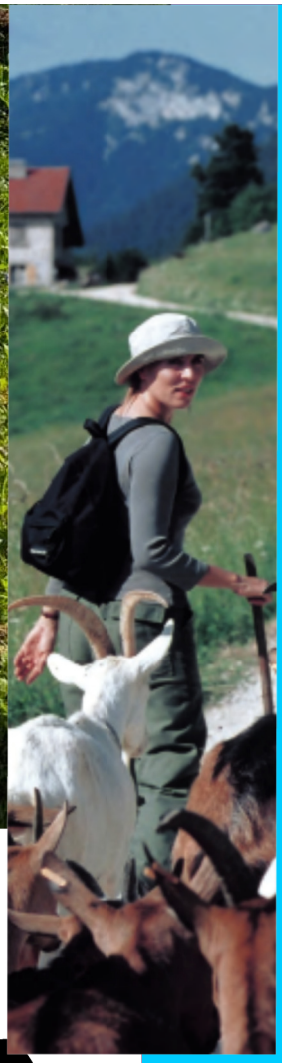

l'air du temps

Sommaire

Les mots du maire	2
ABC	3
Tri des déchets	4
Les cendres de bois	5
Nos amis les chiens	6
Etats civils	6
Economie-agriculture	7
La station des Coulmes	8
AG du RAI	8
Le coin des asso.	9-10-11
En bref	12

Éditorial

Les hirondelles sont arrivées. Le printemps, les barbecues, les piques-niques,les tontes de pelouses et bien d'autres ont suivi.. .

Ces festivités nous ravissent.

Elles sont des moments de rencontres, de partages...

Certaines sont toutefois soumises à une réglementation stricte et toutes font appel à notre savoir-vivre et surtout à notre envie de vivre ensemble..

Maud Perroteau.

n°224

Mai 2025

Bulletin de Rencurel
ISSN 2803 – 9092
615, rue de la mairie - 38680 RENCUREL
Téléphone : 07 84 38 89 73
@ : contact.rencurel@orange.fr

Dépôt légal : Mai 2025

Directeur de Publication : Olivier Dutel

Coordination : Maud Perroterau

Maquette & mise en page :
Simone Chabert

Ont contribué à ce numéro :
Olivier Dutel – Maud Perroteau – Anne-Julie Parsy – Simone Chabert – Pascale Perrazi - Christophe Blaise – Carla Palominno – Etienne Casset- – Jacqueline Repellin – Bureau du RAI – Céline Zanella- Jeanne Bolusset - Cyril Perroteau - Martine Locatelli – Christine Bello-Glénat - Guillaume Peyrouse

Tirage en 180 exemplaires sur papier recyclé :
Numericopie
280 Rue des Tamagnards
38250 Villard de Lans

La liberté d'expression et d'opinion bien assumée et intelligemment argumentée est à l'honneur sur cette nouvelle période d'ADT. Les opinions ne sont pas un délit mais les insultes ou la diffamations peuvent être poursuivies.

ABC : Atlas de la Biodiversité Communal

Anne-Julie Parsy

Rappels

Depuis fin 2023, le village s' inscrit dans cette démarche, accompagné par le Parc Naturel Régional du Vercors.
Un groupe d'habitants et d'élus s'est alors constitué pour mieux connaître la biodiversité qui nous entoure et permettre de la prendre en compte dans nos actions au quotidien !

Cette démarche nous permet aussi, nous commune, de connaître, de préserver et de valoriser le patrimoine naturel présent à Rencurel en lien avec de grandes thématiques :
- les chauves souris
- les pollinisateurs
- les haies et arbres remarquables
- les zones humides
- la flore

Ces données naturalistes, acquises de façon scientifique et participative permettront d'identifier des enjeux sur le village et de prendre soin de la nature près de chez nous

Agenda 2025

- 29 avril, réunion en salle à la mairie à 18h : présentation des outils de sciences participatives et des sorties thématiques 2025 mais aussi recueillir vos souhaits et envies.

- 8 mai (date report 18 mai) : sortie insectes pollinisateurs et mise en place d'un protocole de sciences participatives Spipoll (lieu et horaires à déterminer)

- 1er juin (date report le 15 juin) sortie prospection et cartographie des zones humides du village, Ilan a de très bonnes connaissances en amphibiens et libellules, c'est l'occasion d'apprendre à les reconnaître !

Rejoindre le groupe

Un groupe Whatsapp « ABC Biodiversité » est ouvert pour échanger sur des rendez-vous, observations et autres partages d'infos ! Il est ouvert à tous !

Ce groupe ABC est ouvert à tous : passionné expert ou curieux néophyte, l'idée est d'apprendre les uns des autres !

Les élues référentes sont Anne Julie et Maud

Nos accompagnants

L'année dernière, Marion service civique, nous a accompagnés dans des prospections papillons de jour et de nuit, quelques prospections botaniques et chauve souris. Cette année, nous sommes accompagnés par Ilan jusqu'en novembre 2025.

Portrait de Ilan LENNE

Après un master axé sur les risques environnementaux et l'expertise écologique, il décide de continuer à se former sur le terrain afin d'améliorer et augmenter ses connaissances.

C'est pour cette raison qu'il s'est porté volontaire en service civique et va s'investir dans la démarche de l'Atlas de la biodiversité communale du Parc du Vercors sur le secteur Quatre-Montagnes.

En dehors du naturalisme, il se dit curieux en général avec un intérêt particulier pour le travail du bois, les greffes de fruitiers et tout ce qui se rapporte à l'agriculture.

ilan.lenne@pnr-vercors.fr

En projet

Beaucoup d'autres dates et de projets à venir (dates et lieux à définir ensemble)

- Une action commune avec le village de St Pierre de Cherennes pour protéger l'écrasement de Salamandre sur une route forestière (panneaux et filets à mettre en place), c'est l'occasion de rencontrer les voisins.

- Fin juin : soirée animation / prospection gîte de reproduction des chauve souris, si vous avez connaissance de gîte de reproduction chez vous ou dans des bâtiments à l'abandon, ça aiguillera les recherches …

- Juillet-Août : en guise de cahier de vacances, nous avions envie de vous proposer un « concours photo » sur la nature qui vous entoure …

- Courant septembre : Inventaire / prospection des arbres remarquables et haies

Octobre : construction de nichoirs à chauves souris et à oiseaux (prêts à mettre en place en fin d'hiver)

Octobre – novembre = chantier participatif de plantation d'arbres pour concurrencer la Renouée du Japon à titre expérimental

Le 25 mai : c'est la Fête de la nature à la maison du Parc à Lans en Vercors entre 9h et 12h et 14h à 17h . L'idée est de faire découvrir le protocole Pollinis'action qui permet d'évaluer comment un jardin répond aux besoins des pollinisateurs, à refaire chez soi !

Les mots du maire

PLUI

Olivier Dutel

Une enquête publique est prévue, dans la suite de la démarche. Elle aura lieu vers le mois de juin, en mairie. SMVIC prévoit de mettre à disposition un ordinateur par commune, pour pouvoir consulter sur place les cartes et les règlements. Cette phase est importante pour étudier s' il y a d'éventuels petits recalages à faire.
N'hésitez pas à venir regarder tout ça.
Pour préciser l'organisation, le maire et les élus sont en retrait dans une enquête publique. Le sens des interpellations se fait du commissaire enquêteur vers les élus et non l'inverse.
Signalons que, après avoir voté la très contraignante loi ZAN (zéro artificialisation nette des sols), nos députés hors sols et sénateurs entament maintenant des démarches pour voter la machine arrière toute face à l'hérésie de cette loi, notamment pour le monde rural.
Le PLUI sera fini en fin de ce mandat. Comme déjà dit, il s'agit d'une photographie à l'instant t de la carte et des règlements. Il est déjà dans les discussions à la SMVIC, d'évoquer les possibles premières modifications du document, dans deux ans !

Traversée de la Balme (suite)

Comme nous le pressentions, après consultation des techniciens des routes du département, trois plateaux sur quatre nous serons accordés, sur la portion de la traversée. Le conseil a délibéré pour lancer la procédure des dossiers de subvention du département. Nous pouvons prévoir 50% d'aide en subventions, le reste à la charge de la commune (comme prévu au budget). Le début des travaux est espéré cet été.

Ce projet est à considérer comme une nouvelle tranche d'amélioration des conditions de sécurité des habitants, à l'instant actuel. Il sera toujours possible, à une future équipe, d'imaginer des nouveaux aménagements complémentaires.

Merci aux dynamiques habitants participants !

Par ailleurs et pour information, un système micro-enregistreur circule sur le Vercors, pour mesurer les nuisances sonores des véhicules. Il s'agit d'une démarche entamée par le Parc du Vercors afin d'avoir des données sur lesquelles s'appuyer pour prendre des mesures. L'appareil passera par Rencurel mais on ne sait pas encore quand ! Madame le Maire de Choranche est à l'initiative de ce dossier.

Il existe des radars sonores répressifs mais ils ne sont pas encore aux normes. Ils sont en phase de test dans différentes communes

Zone de Cordet

Vers la step de Rencurel, la zone de Cordet reprend vie avec le site d'escalade et les futurs petits aménagements de nos pêcheurs.
L'esprit se veut « à la rencureloise » léger, durable, discret et pédagogique.
Les aménagements sous forme de tables avec jeux pédagogiques ont été conçus et financés par l'association de pêche (y compris la passerelle).
Comme partout dans notre utilisation de l'espace, il est impératif de ne pas traverser les champs des agriculteurs, y compris sur le chemin rural d'accès. Notamment les chiens ne doivent pas aller dans les champs, c'est très important.
De notre bon comportement dépend l'avenir du site
.
Rappel : inauguration le 11 mai et petite fête de la pêche sur site le 1er juin

Tri des déchets

Maud Perroteau

Le tri se simplifie !

Depuis le 1er juillet 2024, les consignes se sont simplifiées : plus de séparations entre le papier et les emballages, tout ce qui peut être recyclé va au même endroit, à l'exception du verre ! Mais pourquoi les consignes de tri tendent à se simplifier de plus en plus ?

Le centre de tri à La Tronche possède désormais plusieurs robots capables de trier efficacement les déchets recyclables. Lorsque les déchets passent sur un tapis roulant, leur matière (carton, papier, métal, type de plastique) est reconnue grâce à des capteurs lasers et sont ensuite réunis en fonction de plusieurs catégories.

Pour que le robot face son travail efficacement, il est important de ne pas imbriquer ses déchets laissés dans la poubelle jaune et de ne pas les mettre dans un sac.

Décheterie Mobile le 2 juin au Col de Romeyère de 9h-12h30 & 13h30-16h
accessible en voiture, à tous les habitants du territoire hors professionnels privés et publics.

Les déchets collectés :

- les cartons et emballages volumineux
- les métaux et ferrailles,
- les déchets électriques et électroniques,
- le mobilier,
- les déchets dangereux des ménages (pot de peinture, solvant, aérosols),
- le bois, les déchets non recyclables.

SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE COMMUNAUTÉ

Le Saviez-vous ?

Point d'Apport Volontaire Place des Pivoines, 38160 Saint-Sauveur

Votre geste de tri simplifié depuis le **1er juillet 2024** : papiers et emballages, tous réunis dans le conteneur JAUNE !

En vrac, sans sac et non imbriqués, sinon ils ne pourront pas être recyclés !
Pour savoir quels emballages, trier c'est simple : c'est tout ce qui emballe ! Qu'ils soient en carton, en plastique, ou encore en métal !

Pour les emballages en verre, rien n'a changé : ils vont toujours dans le conteneur **VERT.**
En vrac, sans sac, sans bouchon ni couvercle.

Les bouchons en plastique, en métal, et les couvercles de bocaux doivent être jetés dans le conteneur JAUNE, tandis que les bouchons en liège vont dans la poubelle ordinaire.

Et pour le reste ? C'est encore plus simple, il y a le conteneur **GRIS** pour les ordures ménagères : verres et assiettes cassés, produits d'hygiène corporelle (brosse à dents, lingette, coton-tige, couche, rasoir et lame…) et les déchets alimentaires non compostables (os, arrêtes, laitages ….).
Dans un sac fermé de 30L maximum !

Pour les objets volumineux c'est direction la **déchèterie** (carton, gravats, mobilier,…), pour encore **+** de tri !
Et si vous pensez qu'ils peuvent servir encore, il y a la **Ressourcerie Intercommunale.**

Pour vos **déchets organiques** Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté vous accompagne et vous propose des solutions adaptées à vos besoins :

- Composteurs Individuels + **formation gratuite** ; Plastique **325L** et bois **404L 16€**, bois **603L 23 €**
- Lombricomposteurs **(50€)** + **formation gratuite**
- **Accompagnement** pour l'installation d'un site de compostage partagé
- Opération "adopte une poule ! "

Retrouvez toutes les informations sur notre site internet :
https://www.saint-marcellin.fr/intercommunalite/

Infos et inscriptions au 04 76 38 66 03
tri.dechets@saint-marcellin-vercors-isere.fr

Les cendres de bois

Utilisation de ce déchet

Guillaume Peyrouse

Les cendres sont souvent perçues comme un simple déchet sans valeur particulière. Elles peuvent être laissées dans les ordures ménagères et résiduelles (poubelle noire) pour ensuite repartir en incinération.

Non seulement cela représente un risque de départ d'incendie (certaines cendres peuvent rester chaudes pendant plusieurs jours même en étant laissées à l'extérieur), mais elles comportent des propriétés intéressantes pour les foyers et les jardins, à condition de provenir de sources exclusivement naturelles. En effet, les cendres de plastiques ou issues de produits chimiques peuvent, au contraire, nuire à l'environnement et à la santé

.

De plus, tout comme les déchets verts, les cendres peuvent généralement être valorisées directement autour de leur lieu de production. Cela évite de les transporter, de les détruire et ainsi de ne plus avoir d'impact négatif sur l'environnement.

En épandage

Dans le cas d'une revalorisation pour un usage agricole, les cendres sont un excellent amendement pour le sol. En effet, elles sont riches en potassium, un élément crucial pour la croissance des plantes. Le potassium permet, entre autres :

- De renforcer la résistance des plantes face aux maladies
- De favoriser le développement de fruits et de fleurs

Attention : il est conseillé d'en épandre de façon raisonnée. Si trop de cendres sont concentrées au même endroit, cela aura l'effet inverse et les plantes ne pourront pas se développer correctement.

Dans un compost

L'ajout de cendres dans votre compost apporte plusieurs vertus intéressantes pour la décomposition de vos déchets organiques. Premièrement, cela contribue à équilibrer le pH, encore plus si votre compost tend à être trop acide (dans le cas d'une trop grande quantité d'agrumes, par exemple).

De plus, les cendres sont également riches en sels minéraux, éléments qui contribueront à améliorer la qualité et la richesse de votre compost.

Cependant, il est conseillé d'en utiliser avec parcimonie afin de ne pas rendre votre compost trop alcalin, ce qui pourrait avoir de mauvaises conséquences.

Contre les parasites du jardin

Répartir une fine couche de cendre autour des plantes permet de dissuader les escargots et les limaces. Agissant comme une véritable barrière pour les mollusques, cette méthode permet de se passer de certains pesticides, offrant une protection respectueuse de l'environnement.

Une solution intéressante pour protéger vos salades lors de vos récoltes… mais aussi vos arbres ! Vous pouvez appliquer la même méthode autour de vos arbres et vos arbustes pour repousser d'autres parasites

Dans les foyers multiples usages

En plus d'être un excellent apport en agriculture ou dans un potager, les cendres peuvent être utilisées à plusieurs fins :

- Fabrication de savon
- Neutralisation d'odeur
- Fabrication de lessive
- Nettoyage des vitres et entretien des surfaces en verre
- Restauration de meubles en bois
- Antiparasitaire pour la volaille

Recommandations pour un usage à Rencurel

Les cendres de bois offrant une multitude d'utilisations différentes, celles produites par la chaufferie opérée par les services communaux de Rencurel peuvent être mises à la disposition des citoyens, dans un usage domestique, mais aussi aux agriculteurs qui pourront profiter de la richesse des cendres de bois en potassium et en sel minéraux ainsi qu'à l'entretien des espaces verts de la commune.

Dans le cas d'un usage agricole, il serait judicieux d'entamer un dialogue avec les agriculteurs de la commune afin de comprendre si les cendres de bois sont réellement bénéfiques pour leurs méthodes de travail et leurs types de productions.

Dans tous les cas, les cendres de bois offrent tellement de possibilités de réutilisation qu'elles pourront facilement être valorisées au sein du territoire de la commune.

Nos amis les chiens

Un risque de Néosporose

Anne-Julie Parsy

Les déjections canines : un risque de néosporose pour les troupeaux

De plus en plus répandue dans les élevages, la néosporose est due à un parasite microscopique : le Neospora caninum. En effet, les déjections canines peuvent être porteuses de cette maladie qui provoque l'avortement de vaches et impacte, par conséquent, le monde agricole.

Une maladie parasitaire

La néosporose est une maladie récente, apparue à la fin des années 1980. Elle n'est pas transmissible à l'homme. Concrètement, elle donne lieu à des avortements chez les vaches qui ont généralement lieu entre le cinquième et le septième mois de gestation

La transmission

À l'origine de la neospora caninum, on retrouve les chiens et les renards. Ils l'attrapent en mangeant un avorton ou du placenta contaminé. Les parasites sont ensuite rejetés dans les déjections. Quant à la transmission aux vaches, elle peut se faire de deux manières :

- la transmission horizontale : les bovins l'attrapent en mangeant de la paille, de l'herbe ou tout autre aliment ayant été en contact avec les déjections canines.

- la transmission verticale : c'est la mère qui infecte le veau lors de la gestation.

Les traitements

Pour l'heure, il n'existe aucun traitement ni vaccin, la seule solution est de maintenir un troupeau sain et de réformer les femelles qui sont infectées par cette maladie.

En Isère les analyses effectuées sur 188 vaches avortées au cours du premier semestre 2002 ont montré que 15,4 % d'entre elles sont porteuses d'anticorps contre ce parasite (Source Groupement de Défense Sanitaire AuRA)

→ **Un geste facile à adopter**

Pour réduire considérablement le risque de maladie pour les vaches, il est important ne pas laisser divaguer votre chien dans des champs utilisés pour la pâture et de ramasser leurs déjections.

C'est un geste sanitaire, environnemental mais aussi de propreté, simple à mettre en place.

Et la loi

→ Ce que dit la loi sur les déjections canines

Pour des raisons sanitaires, les crottes de chien sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et de jeux publics réservés aux enfants. Elles sont également impliquées dans la dégradation du cadre de vie et des espaces verts.

En raison de tout ce qui précède, l'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement classent les déjections canines au même rang que les déchets ! Par conséquent, le fait d'abandonner les crottes de son chien expose à une contravention de 2e classe, 35 euros.

pour aller plus loin : **https://www.frgdsaura.fr/la-neosporose.html**

Merci à tous pour votre bienveillance à l'égard du respect du travail des uns et du cadre de vie des autres

👏 👏 👏 👏

Etats civils février- avril 2025

Décès en avril : Oswald SANINI
Pierre PHILIPPE

Economie - agriculture

Une nouvelle transmission

Simone Chabert

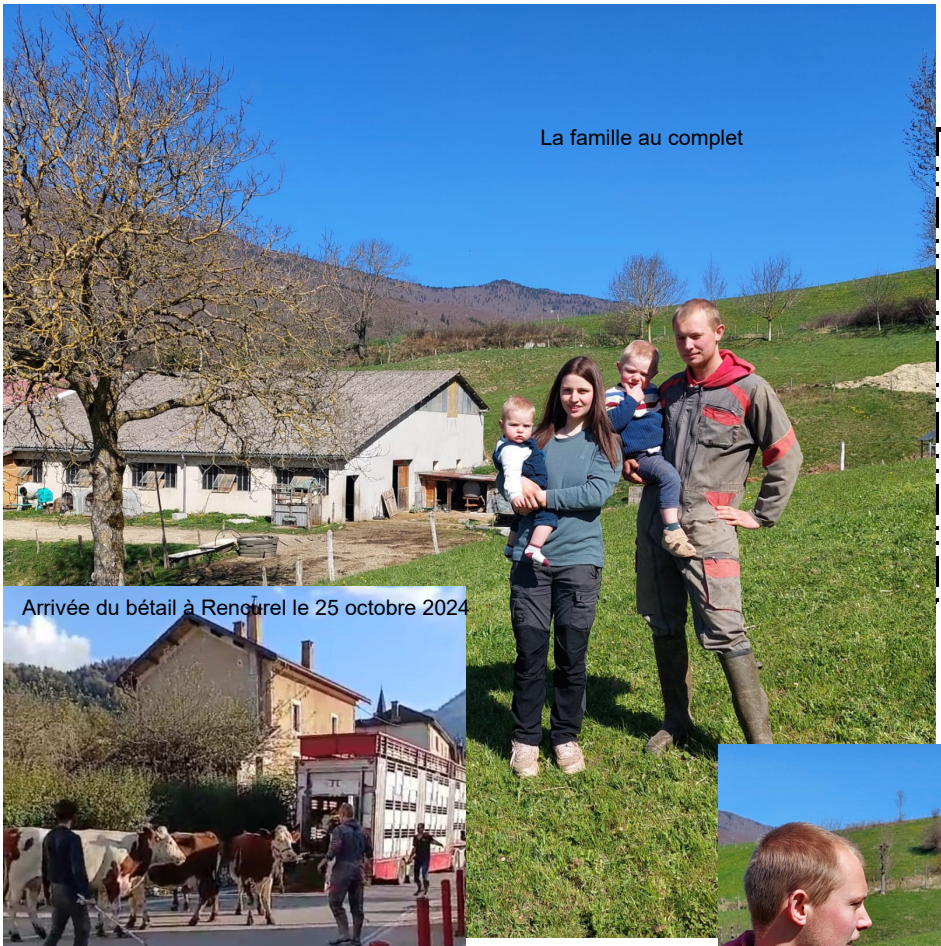

La famille au complet

Bienvenue à Guillaume Vandromme, Clara Plaquette et leurs enfants Maryus et Cézar dans leur ferme de Bellevue.

Arrivés en septembre 2024, logeant au dessus de l'école de Rencurel, Guillaume, 22 ans, et Clara, 23 ans, sont originaires de Belgique. Ils se sont installés à Rencurel pour reprendre la ferme de Christine et Hervé Chabert. Pendant 3 mois, ils ont éffectué un stage pour la transmission d'exploitation puis Guillaume est devenu exploitant individuel de la ferme au 1er janvier 2025.

Arrivée du bétail à Rencurel le 25 octobre 2024

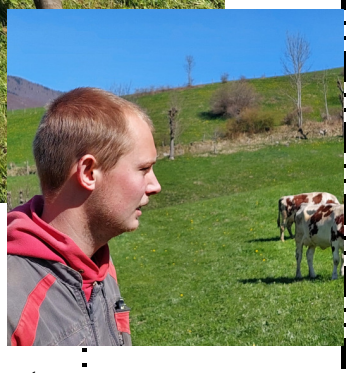

Quel projet ?

Guillaume est seul exploitant agricole et le couple souhaite s'installer en GAEC.
Sa compagne Clara l'aide à la ferme sans statut, ni revenu.
Créer un GAEC permettra à Clara d'avoir un statut social et un salaire.
Plus tard, ils souhaitent améliorer l'exploitation et peut-être faire de la transformation : pour ceci, il leur faudra avoir les moyens et le temps !

Pourquoi s'installer à Rencurel ?

Guillaume est issu d'une famille agricole, ses parents ayant une ferme importante dans " la Fagne (province du Hainaut) " en Belgique, il est interessé par l'agriculture de montage et par le Vercors.
Hervé et Christine Chabert cherchaient des acquéreurs pour prendre la relève à leur départ en retraite, tout naturellement, Guillaume a postulé.
Guillaume a fait venir son troupeau du département du Doubs et a maintenant une trentaine de vaches laitières et prépare le renouvellement en élevant des génisses et veaux : au total 45 têtes.
Il va exploiter 55 hectares pour la plus grande partie louée.
Il vend son lait à Vercors Lait et a donc dans son troupeau une vache villarde.

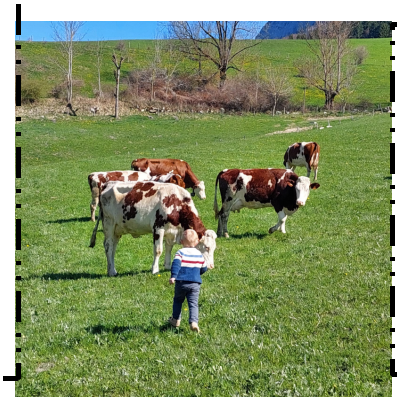

Et le village de Rencurel ?

"C'est un village accueillant, bien qu'on ne connaissent pas beaucoup de personnes car nous sommes bien pris par le travail, les habitants sont gentils".

Le mot des propriétaires

"Nous sommes infiniment reconnaissants envers Monsieur et Madame Hervé et Christine Chabert – nous étions quelques candidats potentiellement repreneurs de leur exploitation agricole, ils nous ont fait confiance, notre projet les a séduits et grâce à eux, et pour notre plus grand bonheur, nous nous sommes installés dans cette belle région, ce beau village de Rencurel. Merci Hervé et Christine pour votre soutien et votre aide." Clara et Guillaume.

La station des Coulmes

Et voilà, clap de fin pour cette saison 2024-2025 de la station du Col de Romeyère. Et quoi de plus sympathique pour la clore que de se réunir pour une soirée conviviale. C'est ainsi qu'environ 130 personnes se sont retrouvées à la salle hors sac le 22 mars. A partir de 18heures nous avons pu nous restaurer au milieu de visages connus, moins connus ou totalement Inconnus. (quelle célébrité notre station!).
Au programme dégustation d'huitres accompagnées de Muscadet. De charmants bénévoles nous avaient mitonné de bons burgers avec une bonne dose de frites. Un orchestre nous a fait chanter et danser dans une ambiance très chaleureuse jusqu'à tard dans la nuit, voir tôt pour certains. Les enfants faisaient partie du voyage et ont joué dehors. Le temps fut bienveillant.

Et oui, n'en déplaise à ceux de la vallée il fait bon au Col de Romeyère. (Des fois). On a même pu manger dehors! Bon d'accord, le feu d'artifice n'a été visible que pour ceux qui étaient à 3000 m d'altitude. Le brouillard qui n'avait pas été invité, s'est pointé pile-poil quand le feu a été déclenché. Première fois depuis des milliers d'années qu'il y a du brouillard au Col.

Mais derrière ces saisons, n'oublions pas tous ceux qui œuvrent pour que tout fonctionne bien. Salariés mais aussi bénévoles. Car tout ne roule pas toujours comme sur des roulettes. Avec de l'humour, on pourrait dire glisse comme sur des roulettes. Pannes de dameuses, de scooter, sauvetage heureux ou hélas malheureux parfois. Colère aussi quand après un très bon damage jusqu'à tard dans la nuit apparaissent de bon matin des traces de véhicules ou de sorties nocturnes à travers les bois. Bref on voit de tout sur les pistes de la Zone Nordique. Reste le plaisir d'apercevoir les traces de divers animaux. De suivre en dameuse une maman sanglier avec ses petits juste devant.

Que serait la zone nordique sans le ski alpin ! Clients toujours (ou presque) contents de cette petite station. Ambiance très sympathique et personnels attentionnés avec les enfants et débutants. C'est ce même personnel que l'on entend parfois à 23h, sous la lumière d'un projo, dans le froid, essayer de réparer un des téléskis et qui dès 6h sont de nouveau en haut des pylônes, ne comptant pas leurs heures (parmi eux des bénévoles) pour faire en sorte que le lendemain tout marche. Sans ces personnes notre petite station n'existerait plus.

Merci aux personnes de la salle hors sac qui ont permis aux clients de se restaurer. De bons retours ont été entendus.
Merci à tous et à la prochaine saison si Mlle Neige veut bien encore un peu blanchir nos montagnes
.

Jacqueline Repellin

AG du RAI

Assemblée Générale du RAI

L'assemblée générale du RAI s'est tenue le 19 février dans la salle de la bibliothèque avec 9 participantes et 3 excusées.
Concernant le bilan de l'année 2024, les activités et actions suivantes se sont déroulées : participation au nettoyage des bords de Bourne en collaboration avec l'APPMA, le marché paysan et artisanal a eu lieu le 18 mai sans fleuriste qui nous a fait faux bond sans nous avertir. Les artisans et commerçants présents sont satisfaits de ce marché.
Comme chaque année, une sortie aux fêtes nocturnes de Grignan a été organisée en juin. 31 personnes ont pu apprécier la pièce intitulée « Histoire d'un CID » joué sur le parvis du château. Le concours de pétanque s'est tenu le 11 août avec, cette année 21 doublettes (en forte baisse) et un plateau repas apprécié. Enfin, la matinée boudin s'est déroulée le 24 novembre, la salle de la scie a été appréciée pour venir retirer son boudin et boire un verre. A cela, il faut rajouter le fleurissement des deux bassins (la Balme et Rencurel).
les projets pour 2025 ont été dévoilés :
Nettoyage des bords de la Bourne (date à déterminer),
Marché paysan le 24 mai,
Sortie aux fêtes nocturnes de Grignan
Concours de pétanque le 10 août (prévoir éventuellement un vide grenier)
Organisation d'un concours de tarot le 25 octobre : lors de ce concours d'autres Jeux de société adultes seraient les bienvenus comme les échecs.
Une buvette et un snack pourraient être proposés.
Matinée boudin le 30 novembre
La réunion s'est terminée par la réélection du bureau et un pot de l'amitié.
Présidente : Céline Zanella
Secrétaire : Hélène Duthy
Trésorière : Françoise Rozand
Trésorière suppléante : Suzanne Gauthier

Le bureau du RAI

Le concours de boules 2024, Jérôme, organisateur, entouré des gagnants de Méaudre.

Le Coin des associations

28 juin 2025

Une Journée Timbrée À Rencurel

La JMFTA (Journée Mondiale du Faux Timbre d'Artiste) est un événement qui rassemble depuis 15 ans des artistes épistolaires du monde entier.
Cette année, plus de 300 courriers artistiques faussement timbrés sont arrivés à Rencurel au MIAP (Musée International de l'Art Postal) à la fin de l'année 2024.
A cette occasion et comme le veut la tradition, une journée festive aura lieu à la Lauze chez Christine et Christophe BLAISE pour couronner ce bel événement.
Ils vous attendent le 28 juin pour une journée d'échanges, de découvertes, de rencontres…

Christophe Blaise

Le programme

Au programme

A LA LAUZE, à partir de 10 heures,
Entrée libre

- la visite du MIAP où seront exposées les œuvres postées,
- une déambulation dans le jardin au long de la Doulouche à la découverte de boîtes aux lettres customisées par une vingtaine d'artistes plasticiens,
- des chansons,
- des lectures,
- une chasse au trésor dans le village,
- un concours de dactylos sur d'anciennes machines à écrire,
- des démonstrations et initiations à la calligraphie.
- un risotto géant et des crêpes à midi (payant)
- buvette (payante)

A LA SCIE, le soir

- Théâtre : Benjamin facteur, grand voyageur (chapeau)
- repas partagé (chacun amène ce qu'il aime)
- Veillée chanson française. (chapeau)
- buvette (payante)

On vous espère nombreux.

Participez à l'évenement

Vous aussi, participez à l'événement en personnalisant votre boîte aux lettres. (Voir ADT 223) amusez vous, laissez libre cours à votre imagination et dès que vous lui aurez fait une beauté,
Photographiez la et envoyez votre cliché à :
basile.tof@gmail.com
Ou par WhatsApp
06 77 25 99 05

Setthe

Jacquotte Fontaine

Delphine Panaget

Thierry Lambert

Le Coin des associations

LE MIAP EN BALADE

En préambule de la journée timbrée du 28 juin à Rencurel (voir Air du temps n°223) Christophe Blaise, fondateur du MIAP (Musée International de l'Art Postal) exposera à la grange ouverte de Saint Martin en Vercors une collection de courriers d'artistes affranchis avec des faux timbres, ainsi qu'une série d'objets liés au monde de la poste.

Pour l'accompagner dans cette aventure, Christophe a fait appel à 2 de ses correspondants artistes isérois. Frog, un street-artiste viennois et David Trouilloud, illustrateur voironnais.

L'exposition intitulée « Labyrinthes oniriques, facteurs d'émotions » sera visible du 9 au 15 juin, 7 place du tilleul, Saint Martin en Vercors. Vernissage le 9 juin à partir de 11h suivi d'une représentation de danse folklorique.

Christophe Blaise

RAI et Sisampas Marché de printemps 24 Mai

Le samedi 24 mai aura lieu le marché de printemps à l'espace Jean Serratrice à la Balme de Rencurel.

Des fleurs ornementales seront proposées pour décorer jardins et balcons par la Ferme des Sisampas qui auront aussi leurs plantes potagères et vivaces.

Végétal en Vercors sera aussi présente…

Divers artisans y participent aussi.

Le sou des écoles ouvrira une buvette, des crêpes vous permettront de vous restaurer.

Il y aura, bien sûr, une petite animation musicale

.

Enfin, pour fêter la nature, une animation à destination des enfants aura lieu.

Nous vous attendons nombreux.

RAI et Ferme des Sisempas

LA GRANGE OUVERTE

9 au 15 juin 2025

Labyrinthes oniriques, facteurs d'émotions

Vernissage le 9 juin à partir de 11h

Exposition

Frog

David Trouilloud

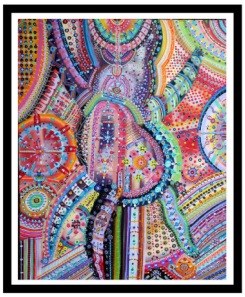

Exposition d'art postal en préambule de la JMFTA de Rencurel le 28 juin 2025

7 place du tilleul 26420 Saint-Martin en Vercors
ouvertures : 10h-12h 14h-17h tel : 06 77 25 99 05

Le Coin des associations

Le sou des écoles

Jeanne Bolusset

Les projets de l'école ce printemps

À l'école du haut le travail de la terre, accompagné par la ferme des Sisampas, donne l'occasion aux enfants de mieux connaître le vivant.
Qu'est ce qu'un sol fertile ? Quels sont les besoins d'une plante ? Autant de questions propices à la démarche expérimentale.

À l'école de la Balme l'intervention d'Adrien Chennebault sur 3 demi-journées permettra aux enfants de co construire un projet autour de la percussion avec des éléments de la nature.

Deux séances de cinéma au centre culturel du Cairn sont à venir en mai et juin.

Projet escalade

Le projet de création du mur d'escalade dans le préau de l'école de la balme s'affine. Nous avons reçu une première subvention de 2 000€ de la part des Chiffonnières, un grand merci à elles ! Les bénéfices de la tombola et de la fête de fin d'année seront également utilisés pour financer le matériel nécessaire.

*Nous sommes toujours à la recherche de chaussons et de prises d'escalade.
N'hésitez pas à nous contacter via l'adresse mail du Sou:
soudesecolesderencurel@gmail.com

Les évenements

Le marché de printemps !
Il aura lieu le samedi 24 mai à la Balme.
Le Sou des écoles y proposera une buvette avec bière locale et parts de pizzas maison entre autres.
Nous démarrerons la vente des tickets de tombola au bénéfice du projet escalade.
Les habituels artisans, marché aux plantes et animations seront également présents.

La fête de la pêche !
Elle se tiendra le dimanche 1er juin à Cordet toute la journée.
Le Sou se joint à la société de pêche de Rencurel (AAPPMA la Boulouvenne) pour animer le site de Cordet ce jour.
Une découverte de l'escalade sera proposée en parallèle des animations de pêche.
L'occasion également de vous présenter notre projet de mur d'escalade destiné aux enfants des écoles.

La fête de fin d'année !
Le vendredi 4 juillet après l'école dans la cour de la Balme.
Un moment convivial pour fêter la fin de l'année scolaire.
Au programme jeux en bois pour les enfants, concert, buvette et barbecue, scène ouverte et remise des prix de la tombola.
On vous attend nombreux !

Fête de la pèche de retour

AAPPMA Rencurel La Boulouvenne

Fête de la pêche... **De retour le 1er juin**

La société de pêche de Rencurel
(AAPPMA la Boulouvenne) a le plaisir de vous inviter à la fête de la pêche le dimanche 1er juin 2025 sur le site de Cordet.
L'aménagement de la Doulouche sur le secteur de la Balme, il y a bientôt 10 ans, avait stoppé l'organisation de cette fête appréciée de tous. Nous sommes heureux qu'elle ait lieu à nouveau.

Cette année le Sou des écoles se joint à nous pour valoriser ce beau site qu'est Cordet.

À partir de 10h30, les enfants pourront s'initier à la pêche: des ateliers découvertes des bébêtes de la rivière seront organisés entre 13h et 17h (prévoyez vos bottes). Des ateliers d'initiation à l'escalade seront également proposés sur le site de Cordet (matériel fourni et encadrement par un BE) .
Venez aussi découvrir ou redécouvrir les tables et la passerelle pédagogique.
Vous pourrez profiter d'une petite restauration et d'une buvette sur place.
Nous vous attendons nombreux.

En bref

Pizza truck père et fils

Tous les 15 jours à compter du 19 avril et jusqu'à fin mai sauf le **samedi 31 mai remplacé par le lundi 2 juin.**

les PAINS du VERCORS

Pain frais livré toutes les semaines
à la ferme des Sisampas - Rencurel

Commandes en ligne sur
www.lespainsduvercors.fr

Bénéficiez de réduction pour
les commandes régulières !

Pains au levain naturel 100% bio
Cuisson au four à bois

Infos pratiques

Horaires de l'agence postale
Du lundi au vendredi
De 8h00 à 10h30
Samedi
De 9h30 à 12h00

Horaires de la bibliothèque
Mardi de 17h30 à 18h30
Mercredi de 14h30 à 16h30

La mairie est ouverte
Lundi de 13h30 à 17h
Mardi de 13h30 à 16h
Jeudi de 13h30 à 17h

Secrétariat
615, rue de la mairie
38680 Rencurel
04 76 38 97 48
rencurel.mairie@orange.fr

Conseillers municipaux
07 84 38 89 73
contact.rencurel@orange.fr

Prochains conseils municipaux

15 mai à 18h30

Participer à l'air du temps
Demande/livraison d'article
contact.rencurel@orange.fr

Le Tichodrome
www.le-tichodrome.fr
04 57 13 69 47